MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Localisation

Département : Essonne

Commune : Etampes

Autres communes :

# R500

Appellation : Maisons à arcades

# Monument(s)

Appellation : Maisons à arcades

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 10/05/1926

Étendue de la protection : Façades : inscription par arrêté du 10 mai 1926

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.